



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effets indésirables au vaccin contre la covid-19 et contre-indications

Question écrite n° 43936

Texte de la question

M. Paul Molac alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur le cas de patients qui, après avoir souffert d'effets indésirables à la suite de la première dose de vaccin contre la covid-19, n'entrent pas dans les cas de contre-indications à la vaccination tels qu'ils ont été définis par le Gouvernement, et cela malgré les conseils de leurs médecins de ne pas procéder à une nouvelle injection. En effet, il a reçu le témoignage de personnes qui affirment avoir été victimes d'effets secondaires importants après avoir reçu leur première dose de vaccin. Palpitations cardiaques, fatigue générale, maux de tête persistants, nausées, vomissements quasi permanents : le vaccin a provoqué chez elles des troubles de santé importants durant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Pour leurs médecins, cardiologues, neurologues ou allergologues, cet état maladif est la conséquence d'une « surréaction » au vaccin. Pourtant, même avec un certificat médical de contre-indication à la vaccination, ces patients ne peuvent déroger au vaccin faute d'entrer dans l'une des cases de contre-indications à la vaccination listées dans le décret n° 2021-1059, alors même qu'une nouvelle injection présente des risques pour leur santé. De ce fait, ces personnes ne peuvent également bénéficier d'aucun passe sanitaire ou vaccinal. Cette situation est vécue comme une véritable injustice par les personnes concernées qui, malgré leur déclaration en ligne au centre de pharmacovigilance - dont elles n'ont jamais eu de nouvelles - et le soutien de leurs médecins, ont le sentiment d'être mis au ban de la société. C'est pourquoi, au regard des surréactions au vaccin précitées et constatées par la communauté médicale, il demande s'il est envisageable d'élargir la liste des cas de contre-indication à la vaccination contre la covid-19, sous réserve de pouvoir présenter un justificatif médical.

Données clés

Auteur : [M. Paul Molac](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43936

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 619

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)